

02270 MESBRE COURT.

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis favorable au projet éolien de Mesbrecourt Richecourt, car c'est une extension du parc des Nouvions. Ces trois éoliennes doivent être implantées à l'extrémité de notre commune à plus de 2 kilomètres de centre du village n'occasionnant ainsi aucune nuisance pour les habitants du village.

L'éolien a un impact positif sur le système électrique français, c'est une chance pour l'Aisne, nous devons la saisir.

Notre région est propice à l'installation d'éoliennes, le vent y est constant et abondant. Notre pays dispose du 2ème potentiel de vent d'Europe et pourtant nous sommes loin derrière l'Allemagne en termes de parts d'éolien dans le mix électrique.

Dans notre pays, nous ne pouvons pas nous passer du nucléaire, mais cette énergie n'est pas sans risque et que vont devenir les déchets nucléaires dans des décennies ?

Comme nous consommons de plus en plus d'énergie électrique avec le développement des nouvelles technologies (voitures, portables, illumination des maisons pendant les fêtes...) il est impératif de diversifier notre production électrique pour répondre à la consommation mais aussi aux objectifs du Grenelle de l'environnement.

Ce projet générera des retombés financiers non négligeables pour les communautés de communes, pour notre commune. L'implantation d'éoliennes favorisera le développement économique, l'entretien de nos villages et le confort de ses habitants. Notre village de 300 habitants n'a à ce jour, aucune retombée économique, ce projet me semble impératif pour que nos villages puissent s'embellir, investir et ne meurent pas.

Grace aux parcs éoliens déjà implanté sur la communauté de communes du pays de la Serre, les retombées financières ont permis :

- l'implantation de deux maisons médicales, une à Marle et l'autre à Crécy sur Serre, cette dernière vient d'ouvrir ses portes en début d'année.

- l'installation de la fibre optique à très haut débit sur l'ensemble de la communauté de communes du pays de la Serre à chaque maison sans coût pour l'habitant.

- et bien d'autres projets... qui amélioreront le quotidien de chacun et permettront aussi aux entreprises de rester sur notre territoire.

Dans le contexte actuel, notre commune ne peut refuser un projet industriel, créateur d'emploi.

Les retombées financières de ces trois éoliennes pour notre petite commune sont indispensable, cela permettra de compenser les diminutions des dotations de l'Etat, mais encore juste d'entretenir pour qu'il soit accueillant (enfouissement de réseaux, aménagement d'une aire ludique, l'entretien des chemins, l'aménagement de la sécurité et des infrastructures du village, ...). De plus le propriétaire et l'agriculteur exploitant bénéficieront d'un complément de revenu pour la surface laissée pour chaque éolienne.

L'Aisne est un département sinistré où la démographie diminue et le chômage est élevé, ce projet est source d'emplois pour les entreprises locales (gardiennage, maintenance, l'installation, génie civil...)

Je trouve qu'esthétiquement, il y a une belle intégration des nouveaux parcs éoliens dans le paysage. De plus, les nouvelles générations d'éoliennes sont beaucoup plus silencieuses et puissantes.

Selon les dires de Monsieur POTART, ancien Maire d'Autremencourt près de Marle (02), lieu où le premier parc éolien de la communauté de communes du pays de la Serre a été construit, ce village a vu sa population croître par la construction de maisons. Cette commune ne peut plus s'agrandir par manque de terrain à bâtir !! Ce qui lève le doute sur la décote des maisons de nos villages.

L'éolien est une source d'énergie propre et non polluante, permettant de laisser à nos descendants un environnement sain, le nouveau contrat prévoit le démantèlement total de l'éolienne, cela est rassurant pour tout le monde.

L'éolienne est une source de production d'énergie renouvelable parmi tant d'autre, il faut un peu de tout selon les régions, d'autres productions sont à l'étude et verrons le jour dans un avenir plus ou moins proche.

Ce qui est rassurant, c'est la garantie pour le démantèlement de ces machines en fin de vie.

Je vous remercie de prendre en considération mes arguments. En espérant que ce projet aboutisse, veuillez recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, mes dévoués sentiments.

Fait à Mesbrecourt,

Le 12 mai 2021.